

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-711510

AS2926

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12706 Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL KARROUMI RITA

Date de naissance : 10/03/1985

Adresse :

Tél. : 066957545

Total des frais engagés : 506,80 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. Hajar Guennoui
Cardiologue
67, Rue Al Foutate Res. Bemaben
4ème Etage N° 7 Maârif - Casablanca
Tél. 0522 25 59 59

Date de consultation : 22/02/2023

Nom et prénom du malade : Hajar EL KARROUMI

Age : 40

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Palpitations

Enfan

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atelier médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je n'ai pas pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 09/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/07/2023	6+7C	300.	300.	INP. 091172498 Dr. Hajar Guenai Carlijn J. H. Res. Bernabe 2 ^e Rue Al Fouad; Res. Maâni - Casablanca Avenue Etage N° 7 Maâni - Casablanca Tél 0522 25 59 59

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OULMES CASA S.A.R.L.A.U Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour - Casablanca Tél: 0522 36 08 06	22/2/23	206,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

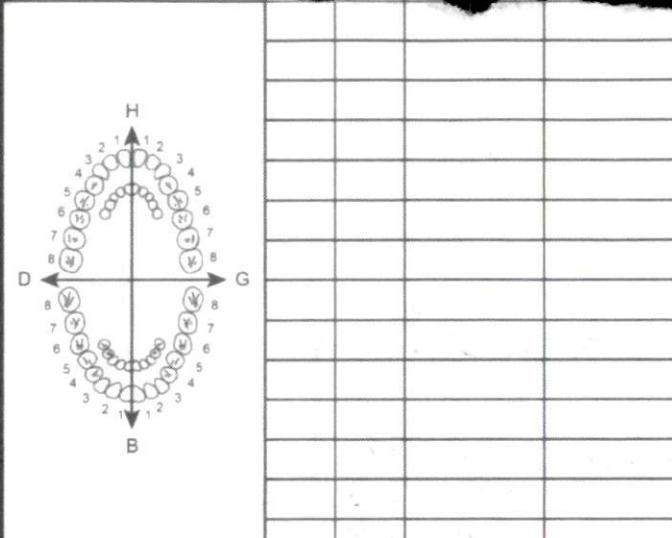
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

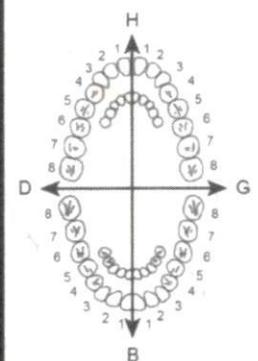
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

نº 12706

Dr. Hajar Guennioui Cardiologue



Diplômée de la faculté de médecine de Lille - France
Ancien interne et praticien hospitalier des hôpitaux de France
Echographie doppler cardiaque et vasculaire
Test d'effort - holter tensionnel et Rythmique
Echographie cardiaque de stress

الدكتورة هاجر الكبوي اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

خريجة كلية الطب بليل - فرنسا
طبيبة ساقية بمستشفيات فرنسا
الشخص بالصدى للقلب والشرايين
التسجيل المستمر لضغط الدم ولضربات القلب

22.09.2023

PER. 04 22/09/2023

AVLOCARDYL 40MG
CP SEC B50
P.P.V : 41DH80

6 118000 010227

AVLOCARDYL 40MG
CP SEC B50
P.P.V : 41DH80

6 118000 010227

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

Lot : 22335
EXP. : 09-2024

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Flacons buvables
PPV 60,00 Dhs
6 118001 440016

Lot : 3680
Mfg : 11/2022
EXP. : 11/2025
BIOCODEX MAROC PPV : 63,20 DH

x2 80x2

1/1 Aulocordyl 40

x1 1/2 gélule

2/1 ferplex 1 flacon

x1 60,00 STRESAN

63,20 = 9p x 2 1/2 ml

4/1 Biocodex 300
1 gélule pte wt

Prochain rendez-vous le:

HAJAR GUENNOUI
CARDIOLOGUE

67, Rue Al fourate, Résidence Bernaben, 4 ème étage N°7 Mâarif extension - Casablanca
زنقة الفرات، إقامة برنابين الطابق 4، رقم 7، المعاريف - الدار البيضاء
Tél. : 05 22 25 59 59 - Urgence: 06 62 07 21 27 - Email: dhl.guennioui@gmail.com